

Communiqué de Presse

Le Fonds Roberto Cimetta ouvre son **programme de mobilité 2011**. Ce programme permet à des artistes et professionnels de la culture vivant ou travaillant dans la zone euro-méditerranéenne de faire une demande de bourse de voyage. Le programme propose une ligne générale et des lignes spécifiques de financement de la mobilité artistique et culturelle. La mobilité du Sud ou de l'Est de la région est prioritaire¹.

La ligne générale² est ouverte à toutes les demandes de bourses qui respectent les critères d'éligibilité du Fonds, quelque soit la destination, la discipline artistique ou la direction de mobilité. Ce fonds général fonctionne sur une base annuelle, ce qui veut dire que les candidats peuvent postuler dès la première session de l'année en mars, et aux autres sessions en mai et septembre en fonction des financements disponibles. Vous trouverez les détails concernant les lignes spécifiques sur le site du Fonds www.cimettafund.org.

Les critères d'éligibilité au Fonds s'appliquent à toutes ces lignes de financements.

1) Le voyage doit contribuer directement ou indirectement au développement culturel local. Le candidat doit pouvoir développer à son retour des initiatives locales et contribuer au dynamisme culturel de son propre pays ou de sa propre région. Il doit s'engager à transmettre ses acquis et faire profiter de son travail en réseau à d'autres artistes et professionnels de son entourage.

2) Le voyage doit avoir lieu APRES la date de sélection.

3) Profil des candidats

- Nationalité : la nationalité n'est pas un critère d'éligibilité. Age : aucune limite d'âge
- Profession : artistes (interprètes, créateurs, pédagogues) ou professionnels du secteur culturel (organiseurs, administrateurs, porteurs de projets).
- Moyens financiers : candidats dans l'impossibilité de trouver par eux-mêmes les financements de leurs déplacements.

4) La candidature doit être déposée par un individu et non pas par une structure. Le Fonds ne dépassera pas un maximum de 3 bourses par projet. Un boursier ne peut candidater que trois fois au total. Les candidats doivent choisir le moyen de transport le moins cher et la demande de bourse concerne uniquement le billet international aller/retour et les coûts de visa (les frais de transports locaux ne sont pas remboursés).

Les dates des Comités de sélection sont :

18 avril 2011 (Date limite de réception des candidatures : 25/03/2011)

13 juin 2011 (Date limite de réception des candidatures : 22/05/2011)

16 septembre 2011 (Date limite de réception des candidatures : 26/08/2011)

Pour soumettre votre candidature, remplissez le formulaire de contact sur le site du Fonds Roberto Cimetta www.cimettafund.org. Le bureau du Fonds vous enverra le formulaire le plus approprié à votre demande, qu'il faudra remplir et retourner à grant@cimettafund.org. Vous recevrez une réponse une semaine après la date de sélection au plus tard.

¹ Zone Sud : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Jordanie, Syrie, Israël, Palestine, Liban, Turquie et les pays du Golfe arabe Emirats arabes unis, Arabie Saoudite, Koweït, Bahreïn, Oman, Yémen

Zone Nord :

Europe du Nord : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, France, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège

Europe du Sud : Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Portugal

Zone Est : Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo, Serbie, Croatie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Pologne, Arménie

² Les partenaires financiers sont le Ministère de la Culture et de la Communication, France, le Ministère de la Culture, Croatie, le Conseil Régional Nord - Pas de Calais et la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures